

Commission ad hoc du conseil municipal sur le budget 2010

**Étude publique du budget 2010
et du PTI 2010-2012 de la Ville de Montréal
et des budgets des sociétés paramunicipales**

Rapport et recommandations

Déposé au conseil municipal
Le 25 janvier 2010

Service des affaires corporatives
Direction du greffe
Division du soutien aux commissions
et suivi
275 rue Notre-Dame Est, bureau R-134
Montréal (Québec) H2Y 1C6

La commission

Président

M. Bertrand A. Ward
Arrondissement de Pierrefonds-
Roxboro

Vice-président

M. Pierre Lampron
Arrondissement de Rosemont – La
Petite-Patrie

Commissaires

Mme Maria Calderone
Arrondissement de Rivière-des-Prairies
– Pointe-aux-Trembles

M. Laurent Blanchard
Arrondissement de Mercier –
Hochelega-Maisonneuve

M. Laval Demers
Arrondissement de Saint-Laurent

M. Benoit Dorais
Arrondissement du Sud-Ouest

M. Christian G. Dubois
Arrondissement de Pierrefonds-
Roxboro

M. Sammy Forcillo
Arrondissement de Ville-Marie

M. Marc-André Gadoury
Arrondissement de Rosemont – La
Petite-Patrie

M. Jean-Marc Gibeau
Arrondissement de Montréal-Nord

M. Peter McQueen
Arrondissement de Côte-des-Neiges –
Notre-Dame-de-Grâce

M. Lionel Perez
Arrondissement de Côte-des-Neiges –
Notre-Dame-de-Grâce

Montréal, le 25 janvier 2010

Monsieur Claude Dauphin
Président du conseil municipal
Hôtel de ville
275, rue Notre-Dame Est
Bureau 1.112
Montréal (Québec) H2Y 1C6

Monsieur le Président,

Conformément à la résolution CM09 1003 adoptée par le conseil municipal le 1^{er} décembre 2009, nous avons l'honneur de déposer, au nom de la Commission ad hoc du conseil municipal sur le budget 2010, le rapport de l'étude publique du budget 2010 et du PTI 2010-2012 de la Ville et des budgets des organismes et des sociétés paramunicipales de compétence municipale.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé

Bertrand A. Ward
Président

Original signé

Pierre G. Laporte
Secrétaire recherchiste

Table des matières

	Page
Le processus d'étude publique	4
Le contenu du rapport.....	5
Les recommandations.....	6

Annexes

Rapport minoritaire des conseillers Blanchard et Dorais, opposition officielle
(Vision Montréal)

Rapport minoritaire des conseillers Gadoury et McQueen, deuxième opposition
(Projet Montréal)

Le processus d'étude publique

La Commission ad hoc du conseil municipal sur le budget 2010 a procédé à l'étude publique des prévisions budgétaires 2010 et du PTI 2010-2012 des services de compétence municipale et de compétence mixte, ainsi que des prévisions budgétaires des sociétés paramunicipales et autres instances de compétence municipale.

Dans le cadre des travaux préalables à la tenue de cette étude, un avis public a été diffusé dans deux grands quotidiens montréalais, un anglophone et un francophone, de même que sur le site Internet de la Ville. L'avis précisait les dates des séances de l'assemblée et les modalités de participation du public. De plus, l'ensemble des maires d'arrondissement, des conseillers de ville et d'arrondissement, des directeurs d'arrondissement ainsi que les maires des villes liées ont également été invités à participer à l'assemblée.

L'étude publique s'est déroulée du 15 au 20 janvier 2010 à la salle du conseil municipal de la Ville selon le calendrier suivant :

Date	Heure	Budgets étudiés*
15 janvier	8h30	Budget général de fonctionnement et PTI Direction générale <i>Ombudsman de Montréal</i> <i>Office de consultation publique de Montréal</i> <i>Secrétariat de liaison de L'agglomération de Montréal</i>
18 janvier	9h00	Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine <i>Corporation Anjou 80</i> <i>Conseil du patrimoine de Montréal</i> <i>Corporation des Habitations Jeanne-Mance</i> <i>Office municipal d'habitation de Montréal</i> Société d'habitation et de développement de Montréal
18 janvier	14h00	Service des infrastructures, du transport et de l'environnement <i>Commission des services électriques</i>
20 janvier	10h30	Service des communications et des relations avec les citoyens
20 janvier	14h00	Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle <i>Conseil des arts de Montréal</i> <i>Société de gestion Marie-Victorin</i> <i>Société du parc Jean-Drapeau</i> <i>Musée de Pointe-à-Callière</i>
20 janvier	19h00	Service des finances Service du capital humain <i>Commission de la fonction publique</i> Service des affaires corporatives <i>Conseil interculturel de Montréal</i> <i>Conseil jeunesse de Montréal</i> <i>Conseil des Montréalaises</i> Service des affaires juridiques Direction des systèmes d'information

* Les budgets des organismes et sociétés paramunicipales inscrits en italique ont été déposés à la commission, mais n'ont pas fait l'objet de présentation.

La commission s'est ensuite réunie en séance de travail le 21 janvier. Elle a adopté ses recommandations en séance publique le vendredi 22 janvier.

Le vice-président du comité exécutif et responsable des finances, M. Alan DeSousa, ainsi que le directeur général de la Ville, M. Louis Roquet, ont pris la parole au cours de la première séance et ont assisté à plusieurs séances par la suite.

M. Robert Lamontagne, directeur principal du Service des finances et trésorier de la Ville, a présenté le budget général de fonctionnement et le programme triennal d'immobilisations (PTI) de la Ville et de l'agglomération. Tous les services et sociétés paramunicipales ont déposé leurs documents budgétaires à la commission et la plupart ont été invités à présenter publiquement leurs prévisions budgétaires.

Le présent document peut être consulté à la Division du soutien aux commissions et suivi de la Direction du greffe, bureau R-134 de l'hôtel de ville, de même que sur le site Internet de la Ville de Montréal à l'adresse ville.montreal.qc.ca/commissions. Pour information : 872-3770.

Le contenu du rapport

Compte tenu des délais alloués à cette étude, le présent document ne contient que les recommandations adoptées par la commission ad hoc lors de l'assemblée publique du 22 janvier 2010, conformément aux règles de régie interne de la commission.

Les recommandations

À l'issue de l'étude publique du budget 2010 et du PTI 2010-2012, la Commission ad hoc du conseil municipal recommande au conseil :

Les recommandations ont été adoptées en assemblée publique le 22 janvier 2010.

Budget général de fonctionnement 2010

R-1

D'adopter les prévisions budgétaires du budget général de fonctionnement de la Ville de Montréal pour l'année 2010;

Adoptée à la majorité. Les conseillers Blanchard, Dorais, Gadoury et McQueen enregistrent leur dissidence.

R-2

D'adopter les prévisions budgétaires de chacun des services municipaux pour l'année 2010, soit : la Direction générale, la Direction des systèmes d'information, le Service des affaires corporatives, le Service des affaires juridiques, le Service des finances, le Service du capital humain, le Service des communications et des relations avec les citoyens, le Service des infrastructures, transport et environnement, le Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine et le Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle;

Adoptée à la majorité. Les conseillers Blanchard, Dorais, Gadoury et McQueen enregistrent leur dissidence.

Programme triennal d'immobilisations 2010-2012

R-3

D'adopter les prévisions budgétaires du programme triennal d'immobilisations 2010-2012 de la Ville de Montréal;

Adoptée à la majorité. Les conseillers Blanchard, Dorais, Gadoury et McQueen enregistrent leur dissidence.

R-4

D'adopter les prévisions budgétaires du programme triennal d'immobilisations 2010-2012 de chacun des Services municipaux concernés, soit : la Direction des systèmes d'information, le Service des affaires corporatives, le Service des finances, le Service des infrastructures, transport et environnement, le Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine et le Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle;

Adoptée à la majorité. Les conseillers Blanchard, Dorais, Gadoury et McQueen enregistrent leur dissidence.

Budget des sociétés paramunicipales et autres instances

R-5

D'adopter les prévisions budgétaires pour l'année 2010 de l'Ombudsman de Montréal;

Adoptée à l'unanimité.

R-6

D'adopter les prévisions budgétaires pour l'année 2010 de l'Office de consultation publique de Montréal;

Adoptée à l'unanimité.

R-7

D'adopter les prévisions budgétaires pour l'année 2010 de la Commission de la fonction publique;

Adoptée à l'unanimité.

R-8

D'adopter les prévisions budgétaires pour l'année 2010 du Conseil interculturel de Montréal;

Adoptée à l'unanimité.

R-9

D'adopter les prévisions budgétaires pour l'année 2010 du Conseil jeunesse de Montréal;

Adoptée à l'unanimité.

R-10

D'adopter les prévisions budgétaires pour l'année 2010 du Conseil des Montréalaises;

Adoptée à l'unanimité.

R-11

D'adopter les prévisions budgétaires pour l'année 2010 du Conseil du patrimoine;

Adoptée à l'unanimité.

R-12

D'adopter les prévisions budgétaires pour l'année 2010 de la Commission des services électriques;

Adoptée à l'unanimité.

R-13

D'adopter les prévisions budgétaires pour l'année 2010 de la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM);

Adoptée à l'unanimité.

R-14

D'adopter les prévisions budgétaires pour l'année 2010 de la Corporation Anjou 80;

Adoptée à l'unanimité.

R-15

D'adopter les prévisions budgétaires pour l'année 2010 de la Société de gestion Marie-Victorin.

Adoptée à la majorité. Les conseillers Gadoury et McQueen enregistrent leur dissidence.

Financement du transport en commun

CONSIDÉRANT la situation financière de la Société de transport de Montréal (STM), qui encourt, année après année, un déficit structurel de l'ordre de 40 M\$ qui pourrait être résorbé de façon définitive advenant la résolution de l'entente avec la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) relativement au partage des coûts d'opérations des trains de banlieues;

R-16

Que des démarches additionnelles soient entreprises auprès du gouvernement du Québec afin d'assurer la mise en œuvre en 2010 de l'entente intervenue entre la STM et la CMM;

Adoptée à l'unanimité.

CONSIDÉRANT que les besoins relatifs au remplacement des actifs du transport en commun sont grandissants et que le niveau de développement du transport en commun crée des pressions financières importantes qui requièrent la mise en place de nouvelles sources de financement plus appropriées;

R-17

Que tous les partenaires impliqués dans le dossier du transport en commun (Ville de Montréal, STM et villes reconstituées) entreprennent une démarche conjointe sous le leadership de l'agglomération de Montréal afin d'assurer la mise en œuvre de nouvelles sources de revenus pour le transport en commun en considérant toutes les options possibles;

Adoptée à l'unanimité.

R-18

Que l'Administration mesure l'impact de l'imposition de la taxe sur le stationnement au centre-ville et évalue, par l'entremise d'une commission du conseil de la Ville ou du conseil d'agglomération, les possibilités d'étendre l'application de cette taxe à d'autres secteurs de la Ville de Montréal dans le but de financer le transport en commun;

Adoptée à l'unanimité.

Programme triennal d'immobilisations (PTI)

CONSIDÉRANT la nécessité pour les arrondissements et les services centraux de procéder à une planification efficace de leurs projets pour que ceux-ci soient mis en œuvre rapidement;

R-19

Que l'Administration mette en place un processus efficace permettant de finaliser l'établissement des priorités du PTI 2010 à brève échéance;

Adoptée à la majorité. Les conseillers Blanchard et Dorais enregistrent leur dissidence.

Dettes

CONSIDÉRANT le poids de la dette directe et indirecte nette de la Ville et la politique de la gestion de la dette en vigueur depuis 2004;

R-20

Que l'Administration évalue les moyens concrets à mettre en œuvre pour contribuer à la réduction de la dette de la Ville;

Adoptée à l'unanimité.

Budget des arrondissements

CONSIDÉRANT l'importance pour les arrondissements d'être informés rapidement du résultat de la redistribution de l'enveloppe de 12 M\$ réservée à la bonification de leur budget;

R-21

Que l'Administration mette en place un processus efficace permettant la redistribution de l'enveloppe de 12 M\$;

Adoptée à la majorité. Les conseillers Gadoury et McQueen enregistrent leur dissidence.

Régimes de retraite

R-22

Que le Service des finances fasse, au cours de l'année 2010, une présentation détaillée de la situation des régimes de retraite à la Ville de Montréal à l'intention de la Commission permanente du conseil municipal sur les finances, les services administratifs et le capital humain;

Adoptée à l'unanimité.

Étude publique du budget

R-23

Que tous les services municipaux, dans leurs documents budgétaires, présentent de façon distincte l'effectif en années-personnes des employés cols blancs et des employés professionnels;

Adoptée à l'unanimité.

CONSIDÉRANT l'importance de l'étude publique des budgets des divers services municipaux;

R-24

Que, dans le cadre de sa réflexion sur le rôle des commissions permanentes, la commission de la présidence évalue la possibilité que chaque commission permanente étudie les budgets des services municipaux correspondant à son champ de compétence;

Adoptée à l'unanimité.

Autres recommandations

CONSIDÉRANT les ressources nécessaires à la réalisation du mandat de la Commission de la fonction publique;

R-25

Que l'Administration annule la participation de 38 100 \$ de la Commission de la fonction publique au défi budgétaire de 2010 et remette ce montant au budget 2010 de cette dernière;

Adoptée à l'unanimité.

R-26

Que le Service des communications et des relations avec les citoyens évalue la pertinence d'utiliser la flotte de véhicules de la Ville de Montréal pour y faire la promotion visuelle du service 3-1-1, analyse les coûts s'y rattachant et en fasse rapport en 2010 à la commission permanente du conseil municipal sur les services aux citoyens;

Adoptée à l'unanimité.

R-27

Que l'Administration évalue l'opportunité de réaliser des investissements dans les systèmes d'information afin d'augmenter l'éventail des prestations de services transactionnels offerts aux citoyens sur le portail internet de la Ville de Montréal.

Adoptée à l'unanimité.

Rapport minoritaire de l'Opposition officielle à la commission *ad hoc* du conseil municipal sur l'étude du budget 2010

Suite aux audiences de la commission ad hoc sur l'étude du Budget 2010 de la Ville de Montréal et du Programme triennal d'immobilisations 2010-2012, l'Opposition officielle formule les observations suivantes:

1. L'augmentation de taxes n'est pas justifiée, puisque l'offre de services aux citoyens et les investissements ne sont pas substantiellement accrus. Aucun effort réel de contrôle des dépenses n'est présent dans ce budget. C'est pourquoi nous croyons que la hausse des taxes ne devrait pas dépasser le taux d'inflation qui est, pour la dernière année, de 0,8 %.
2. La baisse marquée des investissements au Plan triennal d'immobilisations, particulièrement pour l'année 2010 n'est pas acceptable, particulièrement dans un contexte économique difficile où les mesures de stimulation économique (projets d'infrastructures) sont nécessaires pour assurer la relance et la compétitivité de Montréal.

De plus, on constate à la lecture du PTI, que ce sont les différentes dépenses de "protection" qui sont affectées. Le report de ces dépenses ne constitue donc pas une économie, car ces travaux devront éventuellement être effectués au risque de voir l'usage et la qualité d'installations, d'infrastructures et d'immeubles de la Ville, définitivement compromis. Nous devons aussi nous opposer au projet de retrancher 40 millions dans les PTI d'arrondissements, une telle ponction mettrait en péril des projets importants pour les communautés des différents arrondissements.

3. La taxe sur le stationnement appliqué uniquement au centre-ville n'a pas fait l'objet d'une véritable étude d'impacts économiques, le risque de voir le centre-ville négativement affecté par cette taxe est réel et d'autant plus sérieux en cette période de fragile relance économique. Le fait que Toronto, face à un choix semblable et suite à des études et des consultations, ait fait le choix d'exclure son centre-ville de l'application d'une telle taxe devrait nous inciter à la prudence. Bien que le principe de décourager l'usage inconsidéré de la voiture tout en encourageant le transport en commun soit un principe que nous appuyons sans réserve, nous nous opposons à cette taxe sous sa forme actuelle

et nous encourageons la Ville à étudier la question plus à fond et à mener des consultations avant d'aller de l'avant avec une telle mesure.

4 Le processus budgétaire fut marqué par la précipitation et l'absence de transparence. Au-delà du contenu du Budget 2010 et du Plan triennal d'immobilisations, c'est le processus budgétaire lui-même qui pose de nombreux problèmes. En effet, le temps d'étude par les différentes instances fut beaucoup trop court et les présentations trop sommaires et, bien souvent, la présentation, tant des documents que par les responsables de services, ne permettaient pas de suivre l'évolution des investissements et des dépenses avec les comparatifs réels de l'année dernière; un travail d'uniformisation et de clarification est plus que nécessaire.

De plus, dans le cadre de la réforme du rôle des commissions du Conseil, nous croyons qu'il serait plus que souhaitable que les différentes commissions soient appelées à étudier les budgets relatifs à leurs compétences. Cette étude devrait d'ailleurs débuter bien avant le dépôt du document final, mais des mois auparavant dans le cadre du processus budgétaire annuel, permettant à celui-ci d'être plus transparent, démocratique et harmonieux.

5 Malgré qu'un montant de 10 M\$ soit identifié au titre du renforcement des processus de contrôle, rien n'est mis de l'avant sur la maximisation de l'utilisation des ressources et expertises internes. Il est nécessaire d'impliquer l'ensemble des services dans un tel processus continu de maximisation des ressources.

En conséquence, l'Opposition officielle ne peut recommander l'adoption des prévisions budgétaires de la Ville de Montréal pour 2010 et le Programme triennal d'immobilisations 2010-2012 .

Benoit Dorais

Maire
Arrondissement du Sud-Ouest

Laurent Blanchard

Conseiller de Ville
District d'Hochelaga

Pierre Lampron

Conseiller de Ville
District Vieux-Rosemont

Commission ad hoc du conseil municipal sur le budget 2010

ASSEMBLÉE PUBLIQUE

ÉTUDE DU PROCESSUS BUDGÉTAIRE

LE LUNDI 25 JANVIER 2010 À 9 H 00

RAPPORT MINORITAIRE

Amendements aux items R-1, R-3, R-15, R-21 et R-28 des recommandations adoptées.

R-1

Considérant que le conseil d'administration de la STM a adopté une nouvelle grille tarifaire qui a fait passer le prix de la CAM de 68,50 \$ à 70 \$ et celle à tarif réduit de 37 \$ à 38,75 \$, le 1^{er} janvier 2010, une dixième hausse de tarif en neuf ans;

Considérant que le transport en commun est un des outils les plus efficaces pour lutter contre l'augmentation des gaz à effet de serre, le transport routier formant 33% des émissions de GES annuellement;

Que la Ville exige de la part de la STM un décret du gel de la grille tarifaire de 2009 afin d'encourager de nouveaux usagers à utiliser les services de transport en commun et aux usagers actuels de continuer à le faire.

R-3

Considérant qu'il est prévu de réduire les PTI d'arrondissements de 40 %, et que cette réduction représente à peine 10 % du PTI total de la Ville;

Que les prévisions budgétaires du programme triennal d'immobilisations 2010-2012 de la Ville de Montréal soient adoptées sans cette réduction de 40%.

R-15

Considérant que la Société de gestion Marie-Victorin a perdu sa principale raison d'être depuis la rétrocession de ses équipements scientifiques à la Ville en 2003; qu'elle est entièrement financée par la Ville; qu'elle finance des activités tenues aux Muséums Nature qui pourraient très bien être effectuées par ces derniers; qu'elle a des frais de gestion représentant près de la moitié des contributions de la Ville; que la gestion par le Conseil de ville d'un budget distinct d'aussi faible envergure (~20 000 \$ par année) entraîne des dépenses administratives disproportionnées;

Que l'administration rejette les prévisions budgétaires pour l'année 2010 de la Société de gestion Marie-Victorin; et que le Service des finances en collaboration avec les Muséums Nature fassent, au cours de l'année 2010, une évaluation sur la pertinence de maintenir leur contribution financière à cette société à l'intention de la Commission permanente du conseil

municipal sur les finances, les services administratifs et le capital humain.

R-21

Que l'Administration délègue à la Commission permanente du conseil municipal sur les finances, les services administratifs et le capital humain le soin de clairement définir les critères de répartition de l'enveloppe de 12 millions \$ destinés aux arrondissements.

R-28

Considérant que le processus actuel d'élaboration des budgets est effectué à huis clos à l'extérieur de la Commission permanente du conseil municipal sur les finances, les services administratifs et le capital humain;

Considérant le délai extrêmement court (moins de deux semaines) qu'ont les élus siégeant à la Commission ad hoc pour analyser les différents documents budgétaires qu'ils doivent approuver, modifier ou rejeter;

Considérant la croissance exponentielle des dépenses que subit la Ville de Montréal et qui nécessitent de réévaluer en profondeur les recettes et les charges de la Ville;

Que l'Administration donne les moyens et le temps à la Commission permanente du conseil municipal sur les finances, les services administratifs et le capital humain, d'évaluer en public le futur budget 2011 et d'en élargir son mandat afin qu'elle puisse évaluer différents scénarios budgétaires et soumettre au conseil ses recommandations budgétaires en fonction de différents taux de taxation, incluant obligatoirement un scénario avec gel des taxes foncières.

Original signé

Peter McQueen
Conseiller de ville Notre-Dame-de-Grâce
Desmarreau

Original signé

Marc-André Gadoury
Conseiller de ville d'Étienne-